

Communiqué de presse – 12.11.2024

Treize murs rénovés dans le vignoble du lac de Bienne

Les projets pilotes de rénovation de murs dans le vignoble pour la période 2023-2024 sont terminés. Treize murs de soutènement endommagés ou écroulés ont été rénovés en technique de pierres sèches par des muretiers professionnels, grâce au soutien financier de nombreuses fondations, de la Confédération et du canton de Berne. Allié aux communes vigneronnes du lac de Bienne, à la fédération des vignerons et à l'association Patrimoine bernois, le Parc naturel régional Chasseral poursuit ainsi sa mission de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.

Treize murs de soutènement ont été rénovés entre 2023 et 2024 dans les communes de La Neuveville, Ligerz et Twann-Tüscherz (pour un total de 270 m²) dans le cadre des travaux que le Parc naturel régional Chasseral coordonne sur la rive nord du lac de Bienne. L'objectif est de soutenir les propriétaires fonciers pour favoriser ces rénovations en pierres sèches, plus résistantes sur le long terme mais bien plus coûteuses que si elles étaient effectuées à l'aide de béton.

Effectuées par des muretiers professionnels, ces rénovations en pierres sèches sont rendues possibles grâce à la participation financière de nombreuses fondations, de la Confédération et du canton de Berne, qui s'ajoutent aux montants engagés par les propriétaires des murs concernés.

En plus de leur fonction de soutien du terrain permettant la culture des vignes en terrasse, les murs structurent le paysage et représentent un bien culturel et historique à préserver dans ce vignoble faisant partie des paysages de Suisse les plus remarquables et précieux, et qui figure de ce fait à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels.

Une technique exigeante inscrite à l'UNESCO

Autrefois, les viticulteurs s'occupaient eux-mêmes de l'entretien de leurs murs de pierres sèches. Aujourd'hui ce sont la plupart du temps des muretiers professionnels ou des associations spécialisées qui effectuent ces travaux conséquents nécessitant un savoir-faire particulier inscrit à l'UNESCO. Les pierres sont taillées à la main puis posées une à une, avec la plus grande surface de contact possible avec les pierres voisines, sans utiliser de ciment ni de mortier.

Bien que la plupart des murs en pierres sèches restent stables plusieurs centaines d'années, certains d'entre eux perdent petit à petit en stabilité ou peuvent s'effondrer. Les principales causes de ces dégâts sont liées à la pression de l'eau, au tassement du terrain, aux intempéries, aux vibrations des machines et autres véhicules ou encore aux racines de plantes ligneuses comme le lierre ou le cornouiller sanguin. Suite à la mécanisation et au manque de temps et de personnel formé pour le travail fastidieux d'entretien des murs dans le vignoble, des réparations partielles en mortier, plus rapides et donc bien meilleur marché, ont souvent pris le dessus ces dernières décennies sur la technique de construction en pierres sèches.

Le Parc Chasseral va poursuivre la conduite de chantiers de rénovation de murs en pierres sèches dans le vignoble du lac de Bière en 2025 et 2026, en collaboration avec ses nombreux partenaires.

Carte des emplacements des murs rénovés : bit.ly/carte-13-murs-vignoble



Légende : Rénovation d'un mur de soutènement à Twann au lieu-dit « Gauchete ». Travaux réalisés en avril-mai 2024 par l'entreprise Murkowsky Trockenmauern (photo @ Parc Chasseral).

Infos et contact :

Isaline Mercerat (Nature & Paysage)

isaline.mercerat@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 55



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 51'000 habitants.